

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par MARIE-HÉLÈNE RIVEST, greffière-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges, 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, province de Québec, J7V 1Y5 que les immeubles ci-après mentionnés seront vendus par enchère publique, dans la salle des séances du conseil, au 280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, J7V 1Y5, le JEUDI, 10 AVRIL DEUX-MILLE-VINGT-CINQ (2025), à 10 heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, impositions et les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait de un (1) an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

L'immeuble sera adjugé au plus haut enchérisseur et le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale, chèque certifié ou traite bancaire.

Les personnes intéressées peuvent consulter les documents détaillés et prendre de plus amples informations au bureau de l'hôtel de ville des municipalités concernées en rapport aux immeubles sujets aux présentes.

Les adjudicataires (acquéreurs) devront fournir immédiatement les informations suivantes afin que la greffière-trésorière puisse attester de leur identité:

- 1.- Pour une personne physique : le nom, la date et le lieu de naissance et l'adresse de sa résidence;
- 2.- Pour une personne morale : le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège social et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé.

De plus, ils devront, sur demande, fournir une pièce d'identité requise en vertu de l'article 2990 du Code civil du Québec.

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VAUDREUIL  
CADASTRE DU QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE POINTE-FORTUNE**

Propriétaire (s)	Lot (s)	Taxes municipales	Taxes Scolaires CSSTL*	Taxes Scolaires CGTSM**
12494639 CANADA INC.	4 024 933	5 148.31 \$	405.25 \$	
CLÉMENT Carl et LEROUX Josée	4 490 370	2 409.56 \$		
CLÉMENT Carl	4 024 899	371.08 \$		
BARNOFF Dalton	4 024 934	2 884.51 \$		
LÉGARÉ Véronique et LÉGARÉ Lise	4 025 030	855.37 \$	160.59 \$	